

# Pour le travail social, la prévention et la protection de l'enfance, Unissons-nous et mobilisons-nous !



Le 11 décembre à Lille et partout en France

Depuis début octobre, assistantes sociales, secrétaires médico-sociales, éducateurs.rices, puéricultrices, infirmier.es, médecins, psychologues et assistantes familiales, toutes et tous agent.es du Département du Nord, se mobilisent et sont en grève pour dénoncer des conditions de travail qui ne permettent plus l'exercice de leurs missions de service public.

La charge de travail exponentielle, le sous-effectif chronique, le turn-over incessant, la suppression de moyens à destination de la population... Tout cela prive les travailleurs sociaux et médico-sociaux d'outils indispensables à l'exercice de leurs métiers. Ces conditions de travail ont des conséquences indéniables sur leur santé et leur sécurité (burn-out, bore-out, arrêt maladie, usure professionnelle...) et provoquent des conflits de valeurs ingérables.

Cette réalité est vécue par de nombreux.ses collègues d'autres collectivités, en particulier dans les Conseils Départementaux. De plus en plus, les professionnel.les. s'organisent et s'engagent dans des actes de résistance... C'est, entre autre, le cas en Seine-Saint-Denis, en Ile-et-Vilaine, en Haute-Garonne, dans le Lot et Garonne, dans l'Oise, dans les Bouches du Rhône, en Touraine, en Haute Vienne, etc.

Alors que les Département sont chefs de file de l'action sociale et de la protection de l'enfance, ils se retranchent derrière « des contextes budgétaires contraints » pour déroger à leur responsabilité.

Si la pression financière de l'Etat sur les collectivités par la réduction des dotations globales de fonctionnement est une réalité, les Conseils Départementaux ont une obligation inconditionnelle de moyens, dont la prise en charge et l'accompagnement des enfants en danger.

Certains Présidents de Conseils départementaux, comme celui du Nord, font des choix budgétaires qui sacrifient la protection de l'enfance sous prétexte de la sacro-sainte « réduction des dépenses publiques » ou d'investissements ne relevant pas de leurs compétences obligatoires.

**Les conséquences se traduisent par un appauvrissement du service public : suppressions de places d'accueil dans les foyers de l'enfance, suppressions de consultations de PMI, quartiers dépourvus d'assistantes sociales de secteur, fermetures de clubs de prévention, accueil inconditionnel des populations dans les services plus garanti, enfants confiés dans le cadre de mesures de protection par le Juge des Enfants sans solution d'accueil, fermetures de services de PMI en maternité, charge de travail insupportable des travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'Enfance, dispositifs d'aides administratives (comme les IEAD administratives, les accueils provisoires, les allocations d'aide sociale à l'enfance, les accueil pour jeunes majeurs, etc. prévus par le Code de l'Action Sociale et des Famille) non appliqués voire supprimés, abandon ou dans le meilleur des cas prise en charge au rabais insupportable des enfants sans papiers protégés par les juges pour enfants, remise en cause de l'intervention de psychologues clinicien.nes dans les PMI, dégradation des conditions de travail des assistantes familiales qui vient s'ajouter à leur précarité, etc. Tous ces choix politiques sont délétères pour les habitants de ces territoires.**

Cette politique d'austérité et de mépris des droits sociaux met à mal toute la chaîne de prévention et de protection de l'enfance, et plus globalement le travail social et médico-social, sacrifiée sur l'autel de la logique libérale et de marchandisation.

**Nous, travailleurs sociaux, médico-sociaux et agent.es du service public territorial crions « STOP » ! Nous refusons de voir se dégrader davantage nos conditions de travail, la suppression des moyens destinés à la prévention et la protection de l'enfance et l'abandon des populations à leur sort.**

Avec nos collègues du secteur associatif et privé, nous décidons de nous engager dans la construction d'un mouvement qui vise à porter un coup d'arrêt aux démantèlements des missions du secteur social et médico-social.

**Nous, assistant.es socio-éducatif.ves, secrétaires, puéricultrices, médecins, psychologues, assistant.es familiaux.les, appelons l'ensemble de nos collègues à se mettre en grève et pour participer massivement à la journée de mobilisation du secteur social et médico-social le mardi 11 décembre, à converger sur Lille pour la manifestation nationale où organiser dans les départements des actions (assemblées générales, débrayages, rassemblement, manifestations...).**

**Cette journée d'action appelle une mobilisation d'ampleur de l'ensemble des agent.es du secteur social et médico-social et doit permettre à chaque professionnel.le de mettre en place des résistances par la construction de réponses collectives.**

**Pour cela, nous invitons toutes et tous les agent.es à se réunir dès le 12 pour discuter des suites de ce mouvement de manière à l'inscrire dans la durée.**